



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 juin 2017
Français
Original : russe

Lettre datée du 30 mai 2017, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information publiés par le Ministère de la défense de la Fédération de Russie sur le respect du cessez-le-feu en République arabe syrienne entre le 25 et le 30 mai 2017 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(Signé) P. Iliichev



Annexe à la lettre datée du 30 mai 2017 adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie sur le respect de la cessation des hostilités en République arabe syrienne (25 mai 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application de l'accord sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 10 violations, dans les provinces de Damas (3), de Hama (3), d'Alep (2) et de Deraa (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé cinq violations, dans les provinces de Deraa (4) et de Damas (1).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit quatre opérations humanitaires qui ont permis de distribuer à la population civile 4,5 tonnes de vivres et d'eau potable dans la province d'Alep, dans le cadre de trois opérations, et 500 kilogrammes de colis alimentaires dans la ville de Lattaquié.

Une aide humanitaire a été apportée à 1 579 personnes, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint cinq tonnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 261.

Dans le cadre d'une opération humanitaire menée par l'Organisation des Nations Unies, des appareils de la compagnie aérienne russe Abakan Air ont largué en tout 20,9 tonnes de vivres à proximité de la ville de Deïr el-Zor.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 1 507.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 219.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie sur le respect de la cessation des hostilités en République arabe syrienne (26 mai 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application de l'accord sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 11 violations, dans les provinces de Lattaquié (2), de Damas (4), de Deraa (2) et de Hama (3).

Le bureau turc a quant à lui recensé sept violations, dans les provinces de Deraa (4), de Damas (2) et de Homs (1).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit sept opérations humanitaires qui ont permis de distribuer à la population civile une tonne de vivres dans la ville d'Alep, dans le cadre de cinq opérations, 3,5 tonnes de colis alimentaires dans la province de Hama et 2,7 tonnes de colis alimentaires dans la province de Deraa.

Une aide humanitaire a été apportée à 2 463 personnes, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 7,2 tonnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 268.

Au cours des dernières 24 heures, des médecins militaires russes ont fourni une aide médicale à 328 personnes dans le cadre d'opérations humanitaires.

Dans le cadre de deux opérations humanitaires menées par l'Organisation des Nations Unies, un convoi a acheminé une aide de Hama à Qalaat el-Madiq (province de Hama), et des appareils de la compagnie aérienne russe Abakan Air ont largué en tout 21 tonnes de vivres à proximité de la ville de Deir el-Zor.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, un accord de cessation des hostilités a été signé avec les représentants de la localité de Hermel (province de Qouneïtra).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 508.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 219.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie sur le respect de la cessation des hostilités en République arabe syrienne (27 mai 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application de l'accord sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé huit violations, dans les provinces de Lattaquié (2), de Damas (3), de Hama (1), de Deraa (1) et d'Alep (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé quatre violations, dans les provinces d'Alep (2) et de Deraa (2).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit une opération humanitaire qui a permis de distribuer une tonne de vivres aux habitants de la ville de Lattaquié.

Une aide humanitaire a été apportée à 200 personnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 269.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 1 508.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 219.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie sur le respect de la cessation des hostilités en République arabe syrienne (28 mai 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application de l'accord sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé neuf violations, dans les provinces d'Alep (1), de Damas (5), de Deraa (2) et de Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé quatre violations, dans les provinces de Damas (1) et de Deraa (3).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit six opérations humanitaires qui ont permis de distribuer à la population civile 3 tonnes de vivres dans la ville d'Alep, dans le cadre de cinq opérations, et 1,8 tonne de colis alimentaires dans la province de Lattaquié.

Une aide humanitaire a été apportée à 1 524 personnes, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 4,8 tonnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 275.

Au cours des dernières 24 heures, des médecins militaires russes ont fourni une aide médicale à 330 personnes dans le cadre d'opérations humanitaires.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, six accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de Taara, de Samih, de Mazraa, de Qarara, de Sahouat el-Balata et de Thamma (province de Soueïda).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 514.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 219.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie sur le respect de la cessation des hostilités en République arabe syrienne (29 mai 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application de l'accord sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 10 violations, dans les provinces de Damas (6), de Deraa (2), de Lattaquié (1) et de Qouneïtra (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé une violation dans la province de Deraa.

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit quatre opérations humanitaires qui ont permis de distribuer 4,8 tonnes d'eau potable à la population civile de la province d'Alep.

Une aide humanitaire a été apportée à 1 507 personnes, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 4,8 tonnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 279.

Dans le cadre d'une opération humanitaire menée par l'Organisation des Nations Unies, des appareils de la compagnie aérienne russe Abakan Air ont largué en tout 21 tonnes de vivres à proximité de la ville de Deïr el-Zor.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, un accord de cessation des hostilités a été signé avec les représentants de la localité de Dhibbin (province de Soueïda).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 515.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 219.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie sur le respect de la cessation des hostilités en République arabe syrienne (30 mai 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application de l'accord sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé sept violations, dans les provinces de Damas (4), de Lattaquié (2) et de Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé six violations, dans les provinces de Damas (3), de Deraa (2) et de Lattaquié (1).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit quatre opérations humanitaires qui ont permis de distribuer à la population civile 3,6 tonnes d'eau potable dans la province d'Alep et 1,3 tonne de colis alimentaires dans la province de Soueïda.

Une aide humanitaire a été apportée à 1 535 personnes, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 4,9 tonnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 283.

Dans le cadre d'une opération humanitaire menée par l'Organisation des Nations Unies, des appareils de la compagnie aérienne russe Abakan Air ont largué en tout 20,7 tonnes de vivres à proximité de la ville de Deïr el-Zor.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, 15 accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de Berd, de Hout, d'Aafiné, de Mjeïmer, d'Anat, d'Oukam, de Dama, de Malah, de Bassina, de Karas, de Khazné, d'Oum el-Roumman, de Khirbet Aouad, de Jizé et de Meïz (province de Soueïda).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 530.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 219.